

Collection « Questions Transnationales »

ÉDITIONS KARTHALA / SCIENCES PO AIX

Responsables : Philippe ALDRIN et Aude SIGNOLES

Ligne éditoriale

Des transformations des modes de faire du politique ou des politiques sont à l'œuvre en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans le monde arabe depuis près de trois décennies. Paradoxalement, alors qu'elles surviennent dans des contextes institutionnels et des régimes politiques distincts, ces transformations renvoient *a priori* à des rhétoriques et univers de sens partagés par la plupart des acteurs impliqués. Le succès planétaire apparent de modèles d'action publique (tels que la « gouvernance »), de techniques de gouvernement (comme la « participation ») ou encore de registres de mobilisation (comme l'« altermondialisme ») invite les sciences sociales du politique à questionner empiriquement la réalité et les raisons des similitudes et des interdépendances entre des processus socio-politiques observés ici et là.

Dans la tradition pluridisciplinaire et comparative de Sciences Po Aix et de son laboratoire, MESOPOLHIS (CNRS UMR 7064) cette collection entend nourrir ce questionnement en publiant des travaux qui privilégient l'enquête de terrain et se proposent de saisir au concret — c'est-à-dire au plus près des situations et des conflits, des acteurs et de leurs représentations — les dimensions transnationales du politique contemporain.

Comité de lecture

Philippe ALDRIN (Sciences Po Aix, MESOPOLHIS, France), Cécilia BAEZA (Université catholique de Sao Paulo, Brésil), Aurélie CAMPANA (Université Laval, Canada), Myriam CATUSSE (IREMAM, Aix-Marseille Université, France), Christian CULAS (Centre Norbert-Elias, Aix-Marseille Université et IRASEC, Vietnam), Dorota DAKOWSKA (Sciences Po Aix, MESOPOLHIS, France), Constance DE GOURCY (Aix-Marseille Université, MESOPOLHIS, France), Audrey FREYERMUTH (Sciences Po Aix, MESOPOLHIS, France), David GARIBAY (Université Lyon 2, PACTE, France), Éric GOBE (Aix-Marseille Université, IREMAM, France), Aude MERLIN (Université Libre de Bruxelles, CEVIPOL, Belgique), Marie-Emmanuelle POMMEROLLE (Université Paris 1, IFRA, Nairobi), Antoine ROGER (Sciences Po Bordeaux, Centre Émile-Durkheim, France), Vincent ROMANI (Université du Québec à Montréal, Canada), Jay ROWELL (SAGE, Sciences Po Strasbourg, France), Aude SIGNOLES (Sciences Po Aix, MESOPOLHIS, IREMAM, France), Céline THIRIOT (Sciences Po Bordeaux, LAM, France).

*

Titres déjà parus : <https://www.karthala.com/2232-questions-transnationales>

Derniers titres en ligne sur Cairn.fr : <https://www.cairn.info/collection-questions-transnationales.htm>

recommandations aux autrices et aux auteurs

La collection a vocation à ancrer l'analyse des processus politiques contemporains dans une empirie sociologique récoltée à « hauteur d'homme ». À partir de l'**observation située** d'un groupe social, des personnels d'une institution ou des participants d'une action collective, il s'agit de proposer une **sociologie politique relationnelle** des processus étudiés en insistant sur les interactions, les transactions et les conflits des enquêtés avec d'autres groupes sociaux, agents institutionnels ou acteurs mobilisés.

Le public visé par la collection est celui des chercheurs universitaires mais aussi le public des acteurs investis à divers titres dans l'action publique et politique mais aussi les citoyens qui souhaitent accéder à des analyses fouillées et actualisées sur les processus politiques qui transforment un monde toujours plus interdépendant. En enracinant l'analyse dans **les situations et les expériences vécues**, la collection entend décaler le point de vue imposé par les acteurs dominants (les médias, les milieux décisionnels et parfois aussi, la science politique *mainstream*) sur les enjeux politiques saillants. L'entrée privilégiée « par le terrain » permettant d'aller au-delà des discours (déclarations, littérature grise, entretiens) et de donner à voir au concret les dimensions pratiques et symboliques de l'enjeu étudié.

Il convient donc d'éviter le plus possible les revues de la littérature que l'on rencontre dans l'écriture des thèses/HDR universitaires. Le positionnement et les intentions analytiques de l'auteur/autrice doivent être affirmés d'emblée (notamment en introduction) et de façon claire. Cette stratégie d'écriture implique donc de supprimer les références (et la révérence) obligées aux « auteurs » (canoniques et/ou déjà installés sur le sujet) et de référencer bibliographiquement le corps du texte ou les notes de bas de page de manière minimaliste.

Pour « donner chair » à l'analyse, l'auteur/autrice est invité.e à compléter le texte par :

- des visuels illustratifs ou commentés : photographies, tags, cartes, etc.
- des notes d'observation (sous forme d'encadrés), des extraits de carnets de terrain permettant de partager avec le lecteur des éléments de description dense (configuration des lieux d'interaction, bruits, odeurs, couleurs, dispositifs scéniques, etc.)

Pour faciliter la compréhension des enjeux et la configuration du monde social étudié, l'auteur/autrice peut utilement proposer **divers types d'encadrés** pour donner des précisions sur un contexte historique, définir des éléments du lexique en usage chez les enquêtés, préciser des choix de méthode ou des points de réflexivité méthodologique, etc.

conseils pour la rédaction

- **Qualité de l'écriture (style, rythme, niveau d'expression...)**
L'écriture doit être alerte, moins référée et contournée que les textes académiques (thèses, HDR).
- **Clarté de la démonstration (rigueur du raisonnement, enchaînement des idées...)**
L'auteur/autrice doit limiter les propositions relatives, privilégier une langue facile à lire.
- **Convocation des données d'enquête (place et intérêt des extraits d'entretien et des notes de terrain dans l'exposé)**
Si l'auteur/autrice est invité.e à adosser son propos à de l'empirie inédite et vivante, cette dernière doit cependant être mobilisée à bon escient pour servir le fil de l'analyse.
- **Utilisation des références et appareil de notes**
Il est impératif de limiter à l'essentiel les références scientifiques (les auteurs discutés, les concepts utilisés ou mis en débat), de ne pas citer par pur souci de name dropping

normes à respecter

Guillemets

Utiliser par défaut des guillemets à la française (« ») pour les extraits d'ouvrages et d'entretiens, dans les références bibliographiques, etc. Si la rédaction impose d'ouvrir un deuxième niveau de guillemets à l'intérieur des guillemets à la française, utiliser les guillemets à l'anglaise ("").

Italiques

Passer en caractères italiques les mots, expressions ou locutions écrits dans une autre langue que le français (ex. : *via*, *ex ante*, *log-frame*, *a posteriori*, ...).

Même quand ils sont écrits dans une autre langue que le français, les noms propres (de personnes, d'organisations, de programmes) ne sont pas en caractères italiques.

Les extraits de textes et d'entretiens ne sont pas en italique.

Espaces insécables

Veiller à insérer un espace insécable avant les doubles signes (; / : / ! / ?) et à l'intérieur des tirets courts (liste) comme des tirets longs (incise).

Soulignements

Aucun mot ou passage du texte (pas même les titres ou sous-titres) n'est souligné.

Écriture inclusive

L'écriture inclusive est recommandée afin de permettre une égale représentation des femmes et des hommes dans le texte. Cependant, il convient de veiller à ce que le souci d'inclusivité ne rende pas l'écriture comme la lecture trop difficiles. Il faut donc toujours rechercher le bon point d'équilibre entre refus de l'invisibilisation et renoncement à la lisibilité. D'une manière générale, il faut recourir aux mots épiciens (« élèves », « auditoire », « électorat », « équipe », « groupe »...) et, si ce n'est pas possible, préférer l'énumération ou double flexion (ex. « les militantes et les militants ») au point séparateur (ex. « les militant.es ») ou au point médian (ex. « les militant·es »).

Au fil de l'écriture, la forme inclusive s'impose pour le singulier générique (c'est-à-dire quand il s'agit d'une personne dont on ne connaît le genre). Elle peut ne pas être

systématique au pluriel (ex. « les militantes et les militants »... puis, plus loin dans le texte « les militants »).

Une ressource utile :

<https://blogs.mediapart.fr/les-correctrices-et-correcteurs-de-mediapart/blog/250322/la-charte-de-la-communication-inclusive-mediapart>

choses à penser

... en vue de la finalisation de l'ouvrage

Notices biographiques

Pour les ouvrages en nom propre, préparer la notice biographique de l'auteur/autrice destinée à la quatrième de couverture (5-6 lignes max.).

Pour les ouvrages collectifs, rassembler une notice biographique (7-8 lignes) pour chaque contributeur/contributrice pour la page « Ont contribué à cet ouvrage ». Et une notice biographique des responsables de la coordination de l'ouvrage pour la quatrième de couverture (5-6 lignes max.).

Proposer un sous-titre

Dans l'esprit de la collection, le sous-titre doit se référer explicitement aux terrains (villes, pays...) traités dans le livre.

Texte de la 4^e de couverture

Rédiger le texte de la quatrième de couverture (très court, 1000 signes).

Iconographie

La collection encourage fortement l'insertion de tableaux, d'encadrés et documents permettant d'incarner le terrain. Par ailleurs, les photographies réalisées pendant l'enquête (ou réalisées par d'autres personnes sur le terrain étudié) sont vivement souhaitées.

La couverture

La 1^{ère} de couverture comporte une photographie. Le modèle fixé pour la collection prévoit que la photographie occupe 40% de la couverture (voir ex. ci-dessus). Il est

souhaitable que la photographie de couverture mette en scène des "gens en train de faire quelque chose ensemble", en lien évidemment avec le thème du livre.

Le mieux est de proposer une sélection de 3-4 photographies afin de lancer le plus tôt possible la discussion sur la future couverture avec l'éditeur et les responsables de la collection.

NB /Pour la couverture comme pour les chapitres, privilégier des clichés pris par l'auteur/autrice, sinon s'assurer que l'on pourra disposer des droits de publication des images choisies.



Exemple : ALLAL Amin, DORRONSORO Gilles, GROJEAN Olivier (dir.), *Politiques de la violence. Organiser la lutte de la Colombie au Pakistan*, Karthala, « Questions Transnationales », 2021,

normes des citations

... et des référencements bibliographiques

1) Dans le corps du texte et dans les notes de bas de page, les normes de citation des références sont les suivantes :

■ Dans le corps de texte :

(Bayart, 2007) ou (Bayart, 2007 : 24-57) s'il y a lieu de mentionner des pages en particulier.

■ Dans les notes de bas de page :

Voir Bayart, 2007 ou (Bayart, 2007) si la référence est incluse dans un développement.

NB : Dans les deux cas, pas de capitales ou de petites capitales après la lettre initiale du nom de l'auteur/autrice.

■ Deux références sont séparées par un point-virgule :

(Bayart, 2007 ; McAdam, 1986)

■ Quand la référence comporte deux ou plusieurs auteurs, le dernier nom est précédé d'une esperluette (&) :

(Michel & Willemez, 2009)

NB : Réserver le « et » pour séparer deux dates de publication d'un-e même auteur-e.

2) Pour les bibliographies de fin de volume ou de chapitre

Dans la bibliographie de fin de volume ou de chapitre, les noms des auteurs sont rédigés en petites capitales :

■ Ouvrages

BAYART (P.), 2007, *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus*, Paris, Minuit.

■ Ouvrages collectifs

BRIQUET (J.-L.) & FAVAREL-GARRIGUES (G.), 2008, *Milieus criminels et pouvoir politique. Les ressorts illicites de l'État*, Paris, Karthala.

■ Chapitres d'ouvrages

SIMEANT (J.), « Transnationalisation de l'action collective » in AGRIKOLIANSKI (E.), FILLIEULE (O.) & SOMMIER (I.) (dir.), *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, p. 121-44.

■ Articles de revue

MCADAM (D.), 1986, « Recruitment to High-Risk Activism : the Case of Freedom Summer », *The American Journal of Sociology*, 92 (1), p. 64-90.

3) Langue des citations et référencement

■ Citations

Les citations extraites d'ouvrages ou d'entretiens sont en français. Si la langue de départ est l'anglais ou une autre langue, traduire l'extrait en français et le notifier en note de bas de page (avec une première mention « Notre traduction » puis « NT » pour les occurrences suivantes).

■ Références de langue étrangère

Les références bibliographiques mises en notes de bas de page ou dans la bibliographie qui proviendraient d'une langue n'utilisant pas l'alphabet romain (l'arabe, par exemple) doivent être retranscrites dans cet alphabet et traduites (avec la traduction mise entre parenthèses).

■ Les noms d'organisation (partis, mouvements, institutions, programmes, etc.) sont des noms propres et ne doivent donc pas être écrits en italique, même lorsqu'ils apparaissent en langue originale.

■ Titres et intertitres : en français, hormis exception.

■ Temps de l'écriture : il est fortement suggéré d'utiliser le présent comme temps principal de l'écriture. Veiller, en tous les cas, à harmoniser les temps utilisés dans la narration.